



*pro***Action**<sup>MD</sup>

Documentons  
notre progrès

**2017-2018**

# Notre engagement envers l'amélioration continue à la ferme

## VISION :

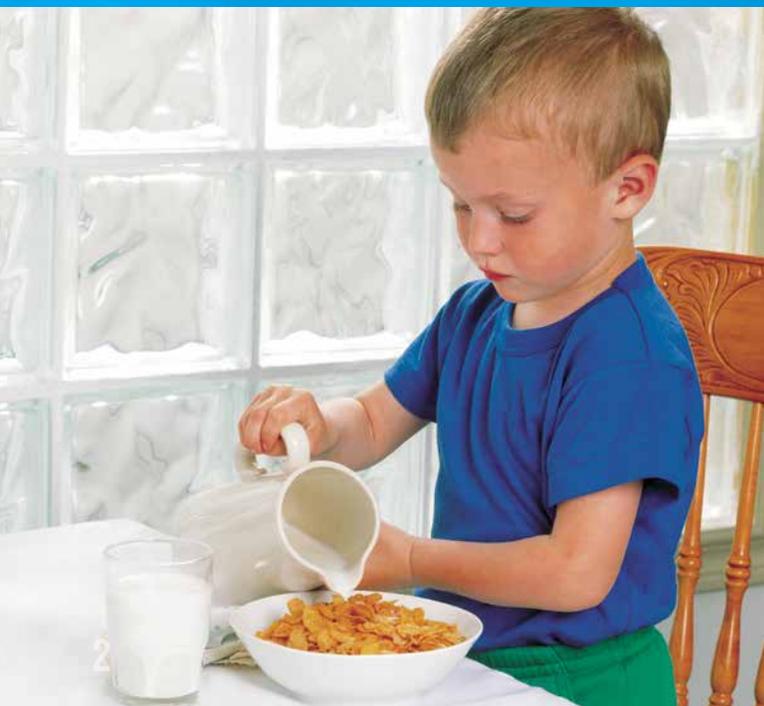
*Avec proAction, les producteurs laitiers canadiens donnent l'assurance d'une gestion saine, responsable et durable de leurs animaux et de l'environnement, et qu'ils mettent en marché collectivement des aliments de haute qualité, nutritifs et salubres.*

L'industrie laitière canadienne est un chef de file mondial en matière de production de lait de qualité. Or, pour atteindre un tel niveau d'excellence, tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement, en commençant par les producteurs, doivent s'engager de façon proactive à mettre en œuvre des normes élevées et à accorder la plus grande attention aux détails. Par ailleurs, les producteurs reconnaissent que les Canadiens se préoccupent de plus en plus de la provenance de leurs aliments et de la façon dont ils sont produits.

Les producteurs laitiers ont toujours compris leur rôle et leurs responsabilités concernant l'emploi de pratiques durables dans la production de lait et de viande salubres. Ils sont fiers de respecter les règlements en vigueur. L'initiative proAction est un moyen d'accélérer la culture d'excellence dans le secteur laitier. Ce sont en effet des représentants des producteurs qui ont créé proAction, afin de permettre que des vérifications soient effectuées sur chaque ferme laitière et ainsi démontrer que les producteurs canadiens font bien les choses. L'initiative proAction vise donc à présenter aux Canadiens, par ses mesures crédibles et de validations indépendantes, comment les producteurs satisfont à des normes clairement définies figurant parmi les plus rigoureuses au monde en ce qui a trait à la production de lait de grande qualité.

## Pratiques et vérifications la ferme

Ce programme d'assurance de la qualité à la ferme comprend six volets – qualité du lait, salubrité des aliments, bien-être animal, traçabilité animale, biosécurité et environnement. L'ensemble de ces volets forme une norme de pratiques et de soins que toutes les fermes laitières canadiennes doivent respecter. Le programme inclut non seulement la vérification, mais aussi des bonnes pratiques agricoles, ainsi que des procédures et des dossiers de gestion à tenir au quotidien, qui ensemble, encouragent l'amélioration continue dans les fermes. Les producteurs documentent ainsi comment ils se conforment aux exigences de proAction au quotidien, en plus de faire l'objet d'une vérification annuelle. Des professionnels indépendants et formés procèdent à une vérification en personne dans chaque ferme au moins une fois aux deux ans.



## L'initiative proAction permet de:

1. *Démontrer que le secteur de la production laitière canadienne est un chef de file mondial et qu'il respecte des normes parmi les plus élevées;*
2. *Prouver à notre clientèle que les producteurs produisent du lait et de la viande au moyen de pratiques responsables et transparentes;*
3. *Fournir un système concret et mesurable, reconnu par des tiers, permettant aux producteurs laitiers de démontrer leur engagement envers l'amélioration continue.*

La mise en œuvre nationale de proAction se fait graduellement. Lors de la mise en œuvre de chaque volet, les producteurs reçoivent une formation, leur permettant de bien comprendre les nouvelles exigences proAction à respecter. Précisons que ces exigences vont au-delà des règlements en vigueur sur la qualité, la salubrité et le soin des animaux. La réglementation est une base que tout producteur, comme citoyen respectueux des lois et règlements en vigueur, se doit de respecter. Par conséquent, proAction ne vérifie pas le respect de la réglementation, mais des exigences additionnelles que

le secteur s'est données pour encourager l'excellence. Aujourd'hui, tous les producteurs laitiers canadiens doivent satisfaire aux exigences de proAction en ce qui a trait à la qualité, à la salubrité des aliments, au bien-être animal et à la traçabilité. Les exigences prévues aux volets Biosécurité et Environnement seront quant à elles incluses dans les validations à la ferme à l'automne 2019 et 2021, respectivement. Les exigences sont mises à jour ou précisées périodiquement par des comités techniques composés d'experts tels que des vétérinaires, chercheurs, producteurs et autres professionnels connaissant le secteur laitier.

## Reconnaissance par des tiers

Il est important pour les Producteurs laitiers du Canada (PLC) de maintenir un programme rigoureux et crédible. C'est pourquoi, dans le cadre de notre engagement, notre organisation se soumet volontairement à trois reprises au cours d'une période de cinq ans à un audit des procédures et du système d'accréditation à proAction. La firme NSF International nous fournit ainsi des pistes d'amélioration. Les organismes qui agissent en tant qu'agents de prestation du programme dans chaque province font également l'objet d'audits réguliers pour leur rôle dans le processus d'accréditation.

Ces audits servent à valider que l'administration, la mise en œuvre et l'exécution de l'initiative se déroulent de manière efficace et uniforme à l'échelle du pays. En 2014-2015, les PLC se sont soumis à un rigoureux audit réalisé par un tiers, NSF International, qui nous a permis, en raison de notre processus diligent, d'obtenir en 2015 la reconnaissance officielle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour la mise en œuvre du volet Salubrité des aliments.

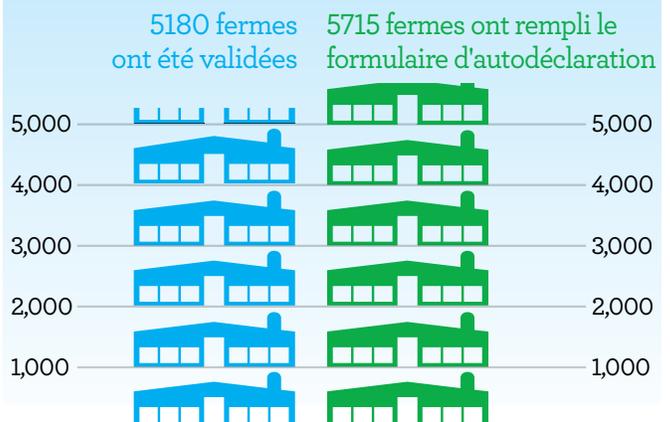
De plus, le volet Bien-être animal du programme a obtenu en 2014 la reconnaissance du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), reconnaissance qui a été renouvelée en juin 2017.

Les PLC ont pour objectif de maintenir la reconnaissance par des tierces parties importantes comme l'ACIA et le CNSAE afin de veiller à ce que proAction continue d'être pertinent et sensé pour les producteurs et l'industrie alimentaire d'aujourd'hui.

## STATUT DES AGRÉMENTS

ENTRE SEPTEMBRE 2017 ET AOÛT 2018

### 99 % des fermes laitières canadiennes ont été accréditées



## Quel est le rôle des agents de validation?

Un agent de validation est un vérificateur à la ferme ayant reçu une formation lui permettant d'évaluer le niveau de conformité des fermes laitières canadiennes aux normes de proAction. L'agent de validation observe l'installation et les animaux, vérifie les procédures normalisées, les livres et les registres de la ferme, réalise une entrevue avec les producteurs et le personnel de la ferme pour vérifier la conformité des pratiques avec les procédures établies, vérifie que les pratiques de gestion optimales sont en place, et attribue une note à la ferme selon les exigences de proAction. Les agents

de validation documentent leur visite et les résultats, entre autres, les mesures correctives qui pourraient être requises. Ce processus permet de déterminer si une ferme maintient son statut en règle ou si elle doit mettre en place des mesures pour obtenir ce statut. Si une ferme ne satisfait pas aux exigences des critères établis, et que les mesures correctives ne sont pas appliquées dans le délai prescrit, un mécanisme de non-conformité est lancé, et la ferme peut s'exposer à des sanctions.

### AGENTS DE VALIDATION

EN DATE DE SEPTEMBRE 2018 : 62

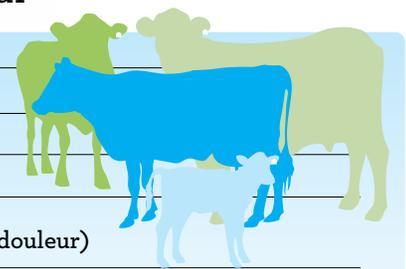
## Pleins feux sur le bien-être animal

Depuis longtemps, les producteurs veillent avec diligence au bien-être de leurs animaux. Ils savent que des animaux en santé et dont on s'occupe bien vivent plus longtemps et produisent plus de lait de qualité. À cet égard, le volet Bien-être animal encourage l'excellence en matière de pratiques agricoles et s'appuie sur une culture existante d'amélioration continue. Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers (2009) est le fondement des normes actuelles, et le volet Bien-être animal sert d'outil d'évaluation pour vérifier que les fermes respectent ou surpassent les exigences du Code.

*Les codes de pratiques sont la référence nationale en matière de bien-être animal au Canada et sont élaborés par de nombreux intervenants provenant de divers maillons de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire et de la société, sous l'égide du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Ensemble, ces groupes ont à cœur de promouvoir l'excellence en matière de bien-être animal.*

### Les exigences du Bien-être animal

- Logement confortable
- Accès adéquat aux aliments et à l'eau
- Formation du personnel et communication
- Gestion de la santé des animaux (offrir des soins médicaux rapidement, gérer la douleur)
- Manipulation et expédition des animaux (manutention calme et en silence, évaluation de l'aptitude au transport)





Une procédure normalisée (PN) consigne par écrit le processus à suivre pour diverses procédures ou tâches. Chaque ferme doit faire respecter les PN par les producteurs, les membres de leur famille et leurs employés. Les PN doivent démontrer la conformité aux normes.

## D'abord, nous mesurons

Ce n'est un secret pour personne : les producteurs laitiers aiment leurs vaches et investissent pour améliorer leur bien-être et leur confort. Les résultats de la première année de validations à la ferme montrent d'ailleurs un taux élevé de conformité aux exigences en lien avec le bien-être animal, mais aussi la possibilité d'améliorer la documentation des procédures normalisées (PN) que doivent suivre les producteurs et leurs employés.

### Procédures normalisées

Au moment de leur première validation à la ferme des exigences sur le bien-être animal (septembre 2017 à septembre 2018) :



Lors de la première validation du volet Bien-être animal, entre 12 % et 18 % des producteurs n'avaient pas encore rédigé des procédures formelles pour certaines des pratiques agricoles ciblées.

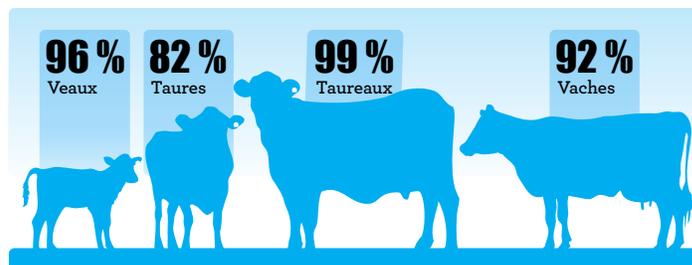
### La fin des amputations de la queue

L'amputation de la queue est interdite selon le Code de pratiques et proAction. Les quelques fermes où les agents de validation ont trouvé l'existence de cette pratique ont reçu un avis de 30 jours pour démontrer leur conformité à cette exigence. Les agents de validation sont retournés sur ces fermes pour vérifier que la pratique avait cessé.

### Propreté et logement

La propreté des animaux est une composante importante pour leur santé et leur confort, et elle contribue de façon importante à la production d'un lait salubre et de qualité. Le Code de pratiques exige que les bovins de tous âges soient confortablement logés et qu'ils disposent de suffisamment d'espace pour se reposer et d'assez de litière pour rester propres et au sec. Cette exigence est respectée pour la plupart des animaux. Cependant, les validations ont révélé que certaines fermes doivent améliorer la quantité de litière offerte aux taures.

### Fermes satisfaisant aux normes sur l'accès à de la litière propre et sèche



## Évaluations des bovins : observer les vaches

Avant sa validation pour le volet Bien-être animal, chaque ferme doit se soumettre à une évaluation indépendante qui couvre les principaux indicateurs du bien-être animal et du confort. Un évaluateur indépendant examine un échantillon statistiquement significatif du troupeau en lactation de chaque ferme afin d'évaluer cinq indicateurs : l'état de chair, les jarrets, les genoux, le cou et la locomotion de l'animal. Les évaluateurs fournissent ensuite à la ferme un rapport qui comprend les résultats pour chaque vache incluse dans l'échantillon ainsi qu'un résumé pour le troupeau.

Les PLC ont confié à Holstein Canada le mandat de mener la première ronde de ces évaluations dans toutes les fermes laitières du Canada entre octobre 2016 et octobre 2018. Cette ronde avait comme objectif d'établir des mesures de référence pour chaque indicateur. C'était une étape essentielle pour comprendre la situation actuelle à l'échelle du pays. En connaissant ces mesures de référence, nous pourrions surveiller et mesurer l'évolution de notre progrès collectif au fil du temps. De plus, nous pouvons cerner les aspects pour lesquels nous voudrions favoriser l'amélioration, les besoins en recherche ou en formation plus approfondies.

Pour chacun des cinq indicateurs, les meilleures données scientifiques et opinions d'experts ont été utilisées pour fixer les cibles « d'excellence » auxquelles toutes les fermes devraient aspirer. À titre d'exemple, pour atteindre la cible d'excellence pour les jarrets, les genoux et le cou, au moins 90 % des animaux de l'échantillon doivent obtenir une note jugée conforme à la norme.

Chaque indicateur inclus dans les évaluations des bovins possède sa procédure de notation propre. Par exemple, l'état des jarrets est évalué et noté selon une échelle de 1 (pas d'enflure) à 4 (enflure importante avec lésions possibles). Selon cette échelle, une vache qui obtient une note de 1 ou de 2 est conforme à la norme, mais des mesures correctives doivent être prises pour une vache qui obtient une note de 3 ou 4. Pour être conforme sur l'évaluation de l'état de chair, une vache doit obtenir une note supérieure à 2, selon une échelle de 1 à 5.

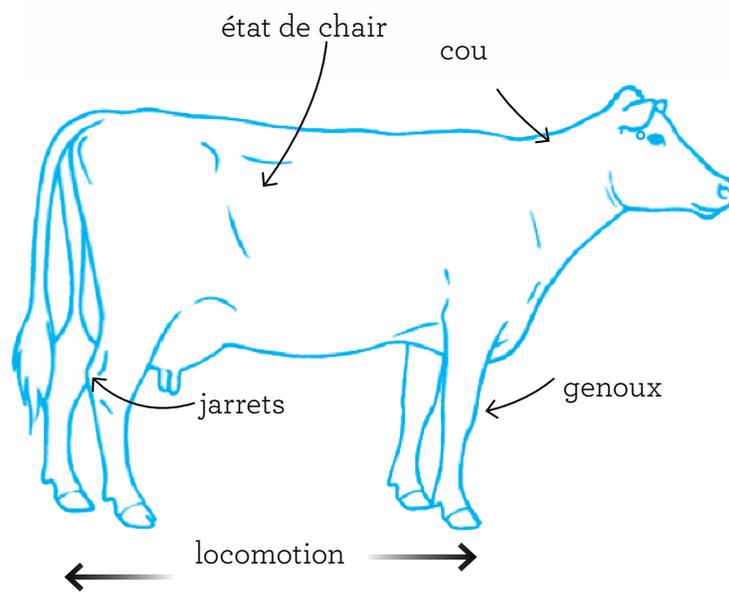
## Qui effectue les évaluations indépendantes dans les fermes laitières canadiennes?

*Les PLC ont choisi Holstein Canada pour effectuer ces évaluations. L'équipe de professionnels de Holstein Canada est hautement qualifiée en observation des animaux et suit régulièrement des formations rigoureuses. Les deux organisations nationales travaillent ensemble pour offrir un programme cohérent et uniforme d'un océan à l'autre. D'autres parties peuvent offrir des services d'évaluation dans certaines provinces, à condition de suivre la même formation.*

### ÉVALUATEURS EN DATE DE SEPTEMBRE 2018 : 37

Tous subissent des examens périodiques pour assurer la cohérence des évaluations.

### 5 indicateurs



Les procédures de notation de chaque indicateur sont décrites dans le Manuel de référence de proAction et les évaluations en bref.

## Quels résultats les fermes ont-elles obtenus?

Les résultats de la première ronde d'évaluation illustrent que les producteurs laitiers canadiens prennent soin de leurs animaux. Quatre-vingt-dix-sept pour cent des vaches échantillonnées satisfaisaient aux exigences relatives à l'apparence du cou, 94 % satisfaisaient à celles pour l'état des genoux, 98 % satisfaisaient à la norme pour l'état de chair, 90 % à la norme pour la locomotion et 85 % pour l'état des jarrets.

## Encourager l'amélioration

proAction vise à favoriser l'amélioration continue. Chaque ferme reçoit ses résultats individuels pour chaque indicateur, ainsi que des indications comparant

ces résultats aux cibles d'excellence et aux autres troupeaux du pays. Ces points de comparaison aident les producteurs à déterminer les améliorations à prioriser.

## Plan de mesures correctives

Une ferme qui a reçu une note faible pour un indicateur lors d'une évaluation doit mettre en œuvre un plan écrit de mesures correctives afin de s'améliorer. Les producteurs sont encouragés à demander conseil à leur vétérinaire, aux experts en nutrition des vaches et à d'autres spécialistes en production laitière dans le cadre de leurs efforts visant à améliorer leurs résultats et à atteindre les cibles d'excellence dans un délai déterminé.

# Le coin de la recherche

En 2015, un sondage auprès des producteurs et intervenants du secteur laitier a ciblé le bien-être animal et la locomotion comme étant les enjeux les plus importants en matière de santé des troupeaux. Les PLC investissent dans la recherche sur la production depuis quelques décennies déjà, et ont fait des sujets touchant au bien-être animal une priorité. Les PLC ont contribué à l'établissement de deux chaires de recherche liées au bien-être des bovins laitiers, l'une à l'Université de la Colombie-Britannique (Bien-être des bovins laitiers) en 1997 et l'autre à l'Université McGill (Vie durable des bovins laitiers) en 2016.

Entre 2013 et 2018, dans le cadre de la Grappe de recherche laitière II, un partenariat entre Agriculture et Agroalimentaire Canada et l'industrie, les PLC ont financé dix projets de recherche portant entre autres sur l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de santé et de bien-être des animaux; sur le confort des vaches dans divers environnements de traite; sur les pratiques de gestion des veaux; et sur le développement d'un indice génétique pour l'amélioration de la résistance aux maladies.

Ces travaux s'appuyaient sur les résultats des investissements consentis en vertu de la Grappe de recherche laitière I (2010-2013), par exemple :

- Un outil d'évaluation du bien-être animal pour les conseillers;
- Un outil en ligne d'évaluation du confort des vaches pour les producteurs;

- Les impacts économiques de l'application de pratiques exemplaires et de procédures normalisées pour la gestion, l'alimentation et le logement des veaux;
- Des approches validées pour l'identification de la boiterie et des blessures;
- Des évaluations génomiques relatives à la santé des onglons des bovins laitiers.

Les chercheurs testent actuellement des options existantes et nouvelles pour le logement afin de déterminer leur impact sur le bien-être des vaches. Ils travaillent à l'élaboration d'un indice de bien-être du troupeau basé sur des données recueillies régulièrement par les organismes d'amélioration des troupeaux (DHI). Aussi, ils explorent de nouvelles technologies (ex: image 3D) visant à obtenir des mesures objectives et automatisées à propos du bien-être.

De plus, les PLC et d'autres organismes laitiers distribuent activement de l'information aux producteurs et à leurs conseillers afin d'accélérer l'adoption de pratiques innovantes en vue d'aider les producteurs à satisfaire aux exigences. Par exemple, plus de 19 000 exemplaires des feuillets d'information sur les principaux indicateurs des évaluations des bovins ont été distribués partout au Canada aux producteurs et à leurs conseillers afin de les sensibiliser et de cibler des solutions pratiques pour améliorer le bien-être des vaches. Pour plus d'information sur la recherche, visitez le [www.recherchelaitiere.ca](http://www.recherchelaitiere.ca).

# Notre engagement à envers l'apprentissage et l'amélioration continues

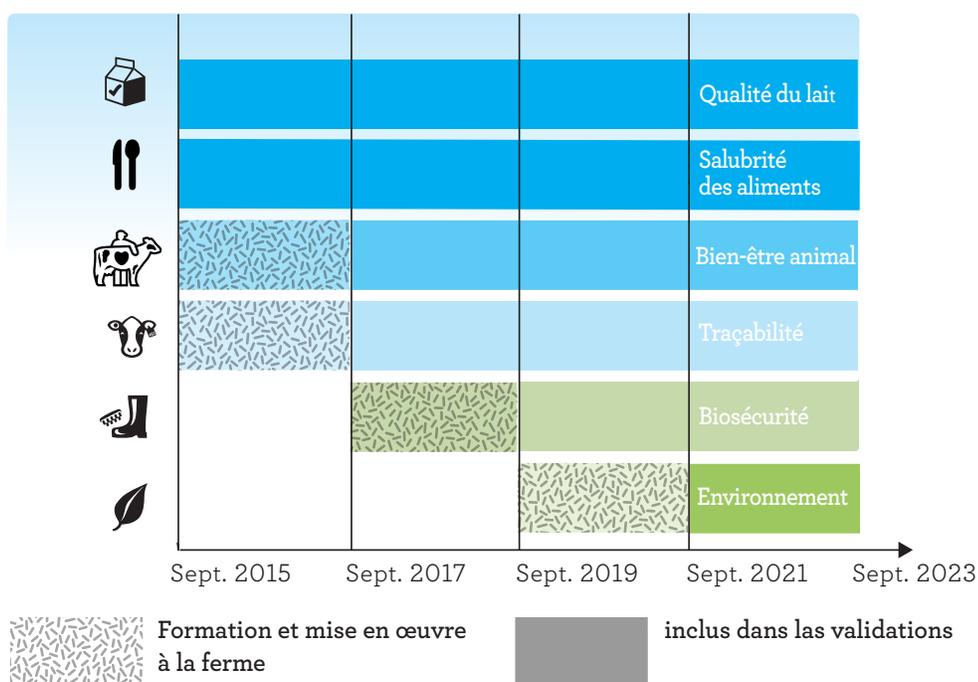
Les volets proAction sont détaillés, précis, testés méticuleusement et continuellement peaufinés afin que la chaîne de valeur et les consommateurs aient confiance en la capacité du programme à surveiller, mesurer et stimuler l'amélioration continue. Chaque volet est mis au point par un groupe d'experts, puis mis en œuvre selon une approche transparente par étapes qui laisse le temps aux producteurs de comprendre la portée des exigences. Les fermes sont vérifiées et obtiennent des résultats qui leur permettent de se comparer à leurs pairs. Au besoin, elles doivent corriger le tir en vue de satisfaire aux normes dans un délai raisonnable. Cette façon de faire favorise l'apprentissage et l'amélioration continues.

C'est en 2013, après l'élaboration et la mise en œuvre réussies du programme de salubrité des aliments que l'élaboration des autres volets de proAction a commencé. Un échéancier sur 10 ans a été établi en vue d'une mise en œuvre graduelle des nouveaux volets. L'échéancier prévoyait des phases de développement technique, d'essai à la ferme et de formation pour chaque volet avant qu'ils deviennent des exigences obligatoires.

Aujourd'hui, nos organismes poursuivent cette mise en œuvre en respectant le rythme de l'échéancier prévu.

Le prochain jalon prévu au programme est l'inclusion du volet Biosécurité dans les validations à la ferme dès septembre 2019. Avec ce volet, les producteurs devront, dans le but de maintenir et d'améliorer la santé des troupeaux, mener une évaluation des risques avec leur vétérinaire, implanter des mesures pour minimiser les risques d'introduction d'une maladie dans leur ferme ; et gérer les problèmes lorsqu'ils surviennent. Diverses activités de formation sont déjà en cours pour aider les producteurs à comprendre les exigences et les mettre en œuvre sur leur ferme. De la formation est également offerte aux vétérinaires bovins de partout au pays pour les aider à soutenir les producteurs.

## Échéancier de mise en œuvre des volets



## Planifier un meilleur avenir

Ce premier rapport périodique sur proAction met en lumière le travail effectué en matière de bien-être animal. Au cours des prochaines années, les PLC mesureront et feront état des efforts déployés par les producteurs pour employer les pratiques les plus efficaces et durables dans la production d'un lait de grande qualité. Grâce à la recherche continue et à la participation à des programmes tels que proAction, les producteurs de lait au Canada demeureront à la fine pointe de la production durable, conformément à leur engagement de toujours mettre la barre plus haut et d'offrir ce qu'il y a de mieux.



*Pour de plus amples renseignements sur proAction et nos progrès dans la mise en œuvre de l'initiative, visitez [producteurslaitiers.ca/proAction](http://producteurslaitiers.ca/proAction).*





1.

## Qualité du lait

Les producteurs doivent respecter des critères réglementés rigoureux en ce qui concerne la qualité du lait, et le lait est testé afin de garantir qu'il ne contient aucun résidu d'antibiotiques.



2.

## Salubrité des aliments

Les producteurs préviennent, surveillent et limitent les risques liés à la salubrité des aliments dans leur ferme en adhérant aux principes d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) et aux exigences reconnues par l'ACIA.



3.

## Bien-être animal

Les producteurs prennent soin de leurs animaux en démontrant qu'ils respectent les exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. La vérification de ces pratiques de soin inclut l'évaluation des mesures axées sur les animaux.



4.

## Traçabilité animale

Toutes les fermes possèdent un numéro d'identification unique des installations, les bovins sont identifiés, et leurs mouvements sont traçables. Ces pratiques permettent de mieux répondre aux urgences, le cas échéant.



5.

## Biosécurité

Pour améliorer la santé des troupeaux, les producteurs gèrent les risques et déploient des efforts pour éviter l'introduction ou la propagation de maladies dans le troupeau dans le troupeau.



6.

## Environnement

Les producteurs laitiers démontreront qu'ils ont recours à des pratiques bénéfiques pour l'environnement afin de protéger la terre, l'eau et la qualité de l'air pour leur famille, les communautés avoisinantes et les générations futures.



## Remerciements :

*Les PLC tiennent à remercier les nombreux producteurs, experts, chercheurs et autres partenaires qui ont contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de proAction par l'entremise de recherches, de services et de participation à des groupes de travail d'experts.*

*Les PLC souhaitent également remercier Agriculture et Agroalimentaire Canada pour le financement consenti au développement de proAction sous le Programme d'assurance du Partenariat canadien pour l'agriculture.*



— PARTENARIAT  
— CANADIEN pour  
— L'AGRICULTURE

Canada